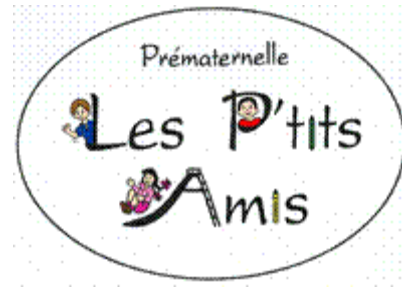


Prématernelle ‘Les P’tits Amis’ Système de pointage

Révisé le 16 Février, 2010



Comme vous savez, la prématernelle « Les P’tits Amis » existe seulement grâce au dévouement des parents. Nous n’avons droit à aucune subvention. Afin de connaître les heures et l’appui que vous donnez à votre société, nous proposons un système de pointage,

Au moment d’enregistrer votre enfant à la prématernelle « Les P’tits Amis », nous vous demandons un chèque de **200,00\$ comme garantie de participation**. Pour une famille, leur 200,00\$ sera remboursé (au début de juin) en **gagnant 100 points de participation et en participant au casino**. Par exemple, assistez à une réunion mensuelle de l’exécutif et vous gagnerez 10 points. Si une famille n’arrive pas à gagner tous leurs points par la fin de l’année scolaire, le chèque sera alors encaissé et un pourcentage de leur argent sera rendu selon le nombre de point accumulé. Par exemple, avec 80 points, 80% des 200,00 \$ seront remis, soit 160,00\$. Le nombre de points est proportionnel au nombre de mois fréquenté à la prématernelle. Par exemple, si un enfant commence en janvier, il n’aura que 50 points à amasser. Vu l’engagement des parents dans les années précédentes, nous anticipons que la grande majorité de familles dépasseront le minimum de 100 points.

Pour que la comptabilité des points soit efficace, l’éducatrice responsable tiendra compte de la participation des familles et elle gardera un bilan officiel des points qu’elle présentera aux réunions à la demande du comité. Il est à noter que toute décision ultime appartient au comité exécutif. Le calcul des points final sera fait pour le 31 mai.

Encore, grâce à vos efforts et à votre générosité continus, notre prématernelle « Les P’tits Amis » permet à nos enfants de vivre des expériences enrichissantes et stimulantes en français par des éducateurs (trices) et/ ou aides qualifiés (es).

COMMENT GAGNER VOS POINTS DE PARTICIPATION ?

Assister à au moins 6 réunions mensuelles en siégeant sur l'exécutif du comité de parents (peu importe le poste)

- président (e)
- vice-président (e)
- trésorier (ère)
- aide-trésorier (ère)
- secrétaire
- agent (e) de publicité
- agent (e) de liaisons
- agent (e) de prélèvements de fonds
- responsable du Casino (si autre que ci-dessus)

100 points

Assister à une réunion mensuelle du comité exécutif (ceci ne comprend pas l'assemblée générale obligatoire)

10 points

Aider en classe, en excursion ou préparer un goûter spécial.

15 points

Remplacer une éducatrice en cas d'absence.

25 points

Organiser une activité de prélèvement de fonds autre que l'agent (e) de prélèvement de fonds fait (salon du livre, tirage, vente de jouets, Tupperware, etc.)

40 points

Faire un don de jouets, de livres, d'un talent Acheter un jouet pour la classe, un livre en français, jouer le Père Noël, offrir un prix pour un tirage.

10 points

Nettoyage des articles suivant :

Nettoyage de jouets

10 points

Nettoyage de peluches/coussins

10 points

Nettoyage de costumes

10 points

Recruter une nouvelle famille pour la prématernelle (votre nom devrait être indiqué sur le formulaire d'enregistrement).

15 points

Toute autre forme de participation sera reconnue et les points seront attribués par le comité exécutif (confection de marionnettes ou déguisements pour la classe, etc.)

Points à déterminer

Le comité exécutif
Société de la prématernelle “Les P’tits Amis”